



HAL
open science

Entre deux cultures, habiter la ville et la maison. Chap. IV. - Acculturation occidentale

Daniel Pinson D. Pinson

► To cite this version:

Daniel Pinson D. Pinson. Entre deux cultures, habiter la ville et la maison. Chap. IV. - Acculturation occidentale. Rabbia Bekkar, Nadir Boumaza, Daniel Pinson. Familles maghrébines en France, l'épreuve de la ville, Presses Universitaires de France (PUF), 1999, Le Sociologue, 2 13 050331 4. halshs-02566859

HAL Id: halshs-02566859

<https://shs.hal.science/halshs-02566859>

Submitted on 13 May 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Entre deux cultures, habiter la ville et la maison (par Daniel Pinson)

Première Partie de **FAMILLES MAGHREBINES EN FRANCE, L'ÉPREUVE DE LA VILLE**¹
(Ed. Rabia Bekkar, Nadir Boumaza, Daniel Pinson), Paris : Presses Universitaires de France, 1999.

Chapitre IV. — *Acculturation occidentale*

Langue, culture, identité

Une identité trouble

Les perspectives d'avenir des jeunes

Les projets résidentiels

¹ Ouvrage est issu d'une recherche menée pour le Plan construction et architecture (ministère de l'Équipement, des Transports et du Logement) coordonnée par Rabia Bekkar. Daniel Pinson en était l'initiateur et le responsable scientifique.

CHAPITRE IV

Acculturation occidentale

Les deux précédents chapitres envisageaient la population immigrée maghrébine dans son ensemble (nous l'avons parfois appelée communauté dans la mesure où s'y manifestait une velléité de reconduire un mode de vie endogène, sous certains aspects autosuffisant), le groupe familial et les individus dans la sphère domestique et la sphère publique. Notre intention était de voir comment un mode d'habiter initialement régi par les modèles culturels propres aux sociétés maghrébines, avec ce qu'ils contenaient déjà comme différenciations internes et influences occidentales, pouvait se reformuler dans l'espace urbain du pays d'accueil, s'adapter aux règles implicites intégrées dans les dispositifs de l'espace, celui du logement comme celui de la ville et de ses services, les contourner ou les réinterpréter, y construire des logiques parallèles.

Ces logiques parallèles (pour n'en citer qu'une, évoquons l'approvisionnement en viande *halâl*) permettent en effet l'émergence de formes de compromis ou de coexistence dans les conduites comme dans l'usage des services urbains et la production domestique, ménageant les anciens modèles tout en laissant surgir de nouvelles conduites. Celles-ci sont issues d'une confrontation quotidienne de l'immigré au mode de vie occidental et ce dernier opère sur des individus différemment préparés et exposés. Rien à voir en effet entre l'impact de la culture exogène sur le jeune issu de l'immigration et sa mère recluse dans l'enceinte domestique.

Sans nous éloigner de la dimension spatiale, et plus précisément architecturale et urbaine, à partir de laquelle nous souhaitons envisager l'évolution des modes d'habiter des familles immigrées et de leurs descendants, il n'est pas inintéressant de considérer, à partir des matériaux mis à disposition par l'enquête, comment se réalise le processus de déculturation/acculturation/reculturation des différents individus composant l'entité familiale et d'identifier, à partir de cet examen, les déterminations culturelles nouvelles qui entreront dans la construction de l'identité et dans la définition des projets des jeunes issus de l'immigration, en particulier sur le plan résidentiel.

LANGUE, CULTURE, IDENTITE

La langue est un puissant marqueur identitaire et c'est souvent à partir de sa maîtrise qu'en situation migratoire le sujet définit son identité. Ainsi ce n'est pas tant à partir du pays d'origine de leurs parents ou de la nationalité donnée par le lieu de naissance que les jeunes immigrés arrivent à caractériser une identité qu'ils perçoivent de toute façon comme relativement trouble, mais bien, en comparant les deux langues

dont ils ont l'habitude de faire usage, soit en famille, soit dans l'espace public, à partir de la langue qu'ils maîtrisent le mieux².

Plus qu'à l'acquisition du français par les parents, nous nous attarderons aux problèmes linguistiques des jeunes dans différentes situations, en particulier au sein de la famille et lors du retour au pays d'origine des parents.

La langue véhiculaire des échanges verbaux au sein de la famille est généralement, à l'arrivée de la famille dans le pays d'accueil, la langue du pays d'origine. C'est celle que les parents utilisent spontanément, mais elle en vient à être rapidement concurrencée par la langue enseignée à l'école, dès le moment où les enfants la fréquentent. Ils l'apprennent non seulement pour les échanges verbaux, mais aussi dans sa codification écrite, alors qu'ils ne font pratiquement jamais cette expérience pour la langue de leurs parents. Ces derniers, en effet, savent rarement écrire leur propre langue, et leurs enfants, qui, pour beaucoup, ont très peu vécu dans le pays d'origine de leurs parents, n'ont pratiquement jamais suivi le moindre enseignement en arabe.

Ainsi, au cours de nos enquêtes, conduites en français, nous avons pu mesurer les difficultés d'expression en français des pères, cependant que les mères, pour la plupart, n'en ont pas les moindres rudiments. La difficulté est certes encore plus insurmontable pour certains immigrés d'origine berbère (M. Tahri) ou kabyle (M. Djilali). Dans une famille de cette origine, on rencontre une situation peu commune : la fille traduit les informations de la télévision pour son père, ouvrier dans une carrière, et c'est au contraire la mère qui comprend et parle le mieux le français, « parce qu'elle s'est occupée des papiers ».

Rapidement, si les échanges avec les parents se réalisent en arabe dialectal ou en kabyle, ceux qui s'effectuent entre frères et sœurs se font en français. C'est effectivement le cas de la famille kabyle citée plus haut. Dans certaines familles, notamment celle d'un harki arrivée dans la zup vers 1965 (M. Blidi), les enfants comprennent l'arabe, mais ne le parlent pas. A la maison, la mère parle arabe et les enfants répondent en français. Mais les plus âgés des enfants, qui ont vécu quelques années en Algérie, parlent arabe.

Chez un couple plus jeune et plus récemment émigré (famille Essarahoui), disposant d'un niveau d'instruction assez élevé et d'une excellente maîtrise du français, les échanges entre parents se font à moitié en français et à moitié en arabe, « même dans la rue, c'est pas méchamment, c'est parce qu'on trouve les mots qu'on ne peut pas trouver en français... ». Leur fille âgée de neuf ans comprend l'arabe, mais ne peut pas répondre dans cette langue, sauf quand elle y est obligée, avec sa grand-mère maternelle notamment. De fait, les enfants nés en France, sans une expérience minimale au pays d'origine des parents, sont encore moins enclins à parler la langue maternelle :

La mère. — Je leur parle en arabe, ils me répondent en français, c'est rare qu'ils me répondent en arabe... (Mme Oudjedi).

Selon les familles et l'importance qu'elles accordent à la transmission de leur culture d'origine, les parents acceptent ou non, en échange de leurs énoncés, des réponses en langue arabe ou française :

« A la maison, quand mon père, il nous parle en arabe, on lui répond en français et il ne nous répond pas. Et il nous dit : "Tant que vous me répondrez pas en arabe, je vous répondrai pas !" Puis on fait : "Pourquoi ?", "Ben, faut pas renier votre langue, même si

² M. Tribalat (1995), *op. cit.*, p. 37-53.

vous êtes ici, vous êtes nés ici, vous faites des études françaises et tout... essayez d'apprendre votre religion, la langue..." » (F. Kassab).

D'une manière paradoxale, la langue « maternelle » en vient à être celle qui est la moins bien maîtrisée, et les jeunes gens issus de l'immigration ne sont pas sans le regretter.

Ce déficit linguistique est particulièrement ressenti lors des retours au pays d'origine, pendant la période des congés d'été. Mise en relation avec une foule d'autres différences accumulées dans le temps de la vie quotidienne, cette perte de la langue parentale fait apparaître par contraste à quel point on est devenu français et à quel point les différences que l'on distinguait dans le côtoiement avec le reste de la population française étaient mineures en comparaison de celles qui vous séparent désormais des Marocains :

« J'ai ma nationalité française, je vis en France, je parle très bien français, enfin je crois... que je parle bien français, je parle marocain avec un petit charabia pas possible, que seuls mes parents comprennent - parce que je parle très mal arabe... au Maroc, je me débrouille mal, mal ! Je veux pas dire que je me débrouille pas, mais ils savent..., ils savent qu'on n'est pas du Maroc, quand on est là-bas, ils le sentent bien ! Donc, on est en France, je parle français, je suis de nationalité française, je vais à l'école française, même avec mes amis étrangers, je suis... on parle en français, tout est français, je mange comme une Française, j'ai du mal à manger bien avec les mains, je mange avec une fourchette et un couteau, tout est français ! » (F. Kadri.)

Face à la situation complexe vécue par les enfants, tiraillés entre la culture portée par leurs parents et celle du monde qui les entoure, la capacité d'explication des adultes (et en particulier celle du père qui, dans la famille maghrébine, est investi de l'autorité patriarcale), cette capacité est décisive pour relâcher la tension qui naît de la distance des modèles culturels propres à chaque société. De cette capacité des parents à expliquer leurs propres références et à les mettre en comparaison avec ce que vivent par ailleurs leurs enfants dépendent largement la qualité des relations entre ascendants et descendants, leur capacité mutuelle de se comprendre, d'appréhender les univers culturels différents dans lesquels les uns et les autres ont grandi, ont construit leurs valeurs. Étant donné le faible capital culturel dont disposent en général les immigrés, rares apparaissent ceux qui sont capables de fonder la relation à leurs enfants autrement que sur le mode de la soumission à l'autorité absolue dont les investit la règle patriarcale.

Certains pères, en dépit d'une extraction sociale extrêmement basse, sont cependant capables de saisir l'enjeu de leur fonction éducative, rendue particulièrement complexe en situation biculturelle. Cette lucidité, fruit, ici, d'une grande intelligence, n'est d'ailleurs pas étrangère à la réussite du projet migratoire :

« On est dans un monde moderne, Droits de l'homme, Droits de l'enfant et de la femme, droits de tout... Hier j'ai vu une émission à la télévision, même le Droit des animaux ! (*Rires.*) A ce moment, il faut faire la synthèse entre ça et ça. Faut pas juger une chose exactement comme elle est ! Parce que peut-être après, on dirait : "On est fou !" Faut toujours regarder la balance... Faut faire marcher ton cerveau... Et je connais pas mal de familles qui sont déchirées comme ça, à cause de ça... Pourquoi ? parce qu'il réunit pas : les parents expliquent rien aux enfants, et les parents ils ont suivi la tradition, depuis le XVII^e siècle, les enfants, ils ont à manger et tout ça. Mais c'est pas ça la vie quand même ! Faut changer la vie, quand même... Il faut le dire... à ton fils et à ta

famille, parce que tu es un responsable de la famille, et tu connais mieux que eux, c'est pas mieux que eux... t'es né avant eux, c'est toi que t'as groupé cette famille, et tu l'expliques comment on était là-bas et tu lui expliques, comment on vit aujourd'hui. Alors faut faire la différence entre les deux et chacun comprend l'autre ! » (M. Benhaddou).

Si l'autorité du père, les impératifs des règles patriarcales s'avèrent pesants, en premier lieu pour les filles (F. Kadri), son image est pour d'autres - qui l'ont perdu il est vrai - essentielle dans la construction de leur personnalité. Fatima Hassani, jeune Marocaine de 25 ans, sait ainsi reconnaître la valeur d'exemple que remplit la figure du père dans la réussite scolaire et le franchissement des obstacles qu'il faut affronter pour l'assurer. Elle conçoit ce parcours et ses épreuves dans un mixte idéologique à la fois conforme et contradictoire aux valeurs patriarcales, puisqu'il met en avant « l'honneur de la famille », mais y range paradoxalement l'accès d'une fille aux études.

UNE IDENTITE TROUBLE

Même pour l'immigré de la première génération, un doute ne peut que s'établir sur sa propre identité. En effet cette adaptation, qu'on a tellement de mal à réaliser au pays d'accueil, opère des modifications insoupçonnées que savent pourtant déceler les autochtones, lorsque leurs compatriotes émigrés reviennent au pays :

« Les gens, ils savent que c'est pas des gens qui vivent au Maroc ! Même mon mari, il vient là-bas : "T'habites en France, toi ? "... Je sais pas comment ils savent : je porte une *djellaba*, comme une femme normale ! » (Mme Tahri.)

Mais bien entendu, c'est du côté des jeunes issus de l'immigration maghrébine que la recherche de l'identité s'avère la plus laborieuse. M. Benhaddou, père à la fois autoritaire et attentif, déjà cité plus haut, exprime assez clairement, en qualifiant les enfants de « perdants », la conscience qu'il a d'une désorientation touchant plus, finalement, les enfants que l'adulte (qui a pour sa part fait le choix de l'émigration), en particulier dans l'opposition entre les valeurs familiales et les notions apprises à l'école :

« Aujourd'hui, c'est les perdants, les enfants ! parce qu'ils sont entre deux cultures, les enfants, la culture européenne-française et puis la culture arabo-musulmane. Alors, un enfant il va à l'école, et voilà, l'école, ils disent : "Voilà, la tradition française, européenne, voilà, voilà, voilà !" Ils viennent à la maison, ils trouvent les parents, ils disent : "Voilà, la culture arabo-musulmane, c'était comme ça que... Voilà, voilà, voilà..." L'enfant, il va être fou après ! Non, c'est pas ça la réalité, faut expliquer ! Qu'est-ce qu'il est perdu, c'est l'enfant ; exactement c'est pas nous ! Nous, on est vioux ! Les enfants, ils sont des perdants. Mais c'est pas les perdants, c'est les perdants chez quelques-uns des familles qui comprend pas ça, parce que si t'arrives pas à comprendre les réalités de la vie, t'arrives pas avec tes enfants ! »

En même temps se fait jour, dans le précédent extrait, l'intuition que, de ce tiraillement entre deux cultures, peut naître une expérience difficile, mais unique, que l'explication peut surmonter en transformant la « folie » du tiraillement en une connaissance (co-naissance) de deux univers culturels dont la mise en comparaison peut s'avérer fructueuse, ce que des parents plus jeunes traduiront de la manière suivante.

Le mari. — Nous, on a un pied au Maroc, on a un pied en France, mais on est considérés à 50 % des étrangers. Mais le jour où nos enfants seront au Maroc, eux ils sont étrangers à 100 %. D'abord, ils vont à l'école française, ils parlent le français, ils sont français à 100 %, ils ont quoi, 2 à 3 % de marocain. Je sais que mon fils et ma fille,

ils répondent quelquefois quelques mots, mais ils pensent français, ils parlent français, ils échangent français, ils rêvent français... [Sa femme] Mais c'est pas parce que nous on leur donne cette éducation, on leur donne plus ou moins par rapport à la façon qu'on vit, nous ici. Ils ont eu plus ou moins... je dirais pas de la chance : on choisit pas les parents... un complément : mes enfants ils sont un peu plus riches qu'un Français, plus riches... c'est-à-dire point de vue culture, ils ont la culture d'abord française, qui est à peu près à 95 %, mais ils ont quand même un côté marocain : on prend deux ou trois filles françaises, on leur pose la question : « Vous connaissez le Maroc ? » Elles sont incapables de répondre, c'est normal, à cette question-là ! Mais ma fille, puisqu'ils vont au Maroc, elle mange le couscous, ils voient comment on vit au Maroc. Il sait beaucoup de choses... (M. Essarrahoui).

Pour les jeunes, cette identité, qui se définit habituellement à la fois par assimilation (on est comme...) et par opposition (on n'est pas...), il est justement difficile de la concevoir de manière normative, unique. Au contraire cette identité est plurielle, changeante, en état permanent de gestation, elle pourrait être double, disposer d'une apparence, d'un masque, le « faciès », auquel se rattacheraient des attributs en rapport avec l'origine ethnique des géniteurs : le prénom et les traces laissées par le caractère dominant des chromosomes, et contenir un intérieur, une âme, une « mentalité » essentiellement acculturée aux valeurs occidentales. Mais est-ce aussi simple que cette trompeuse et cependant troublante dualité qui taraude notre jeune interlocutrice ?

« Est-ce qu'on se sent plus français que marocain ?... Je ne sais plus quoi dire... J'ai un ami qui est métisse. Il s'appelle Fayçal. Et lui a son père qui est algérien et sa mère qui est française. Il se sent complètement français : il mange du porc, typiquement français, mais à chaque fois qu'on l'appelle "Fayçal"... Alors il y a quelque chose qui va pas... Il a quand même un prénom arabe et il est de parents arabes : moi, je pensais que je me sentirais plus marocaine, par rapport à lui, quand il m'a raconté ça, avec le temps, et je m'aperçois que quand on m'appelle "Fatiha", des fois, il y a quelque chose qui va plus... Je veux dire qu'à chaque fois qu'on me pose la question : "Te sens-tu plus marocaine que française ?" Point d'interrogation ! Mais justement qu'est-ce qu'on est, finalement ? j'ai jamais su y répondre !... "Beur", c'est un terme que je n'entends plus, rarement... Dans mon entourage, je l'entends plus, et quand on me dit : "Beur"... Non ! s'identifier... tout de suite, non ! Je sais pas, déjà, c'est dur quand on me dit... je parle, j'ai des copines françaises, on fait tout français... je fais du théâtre, et toute activité, tout reste français. Ma chambre, quelque chose d'intime, est français, mes vêtements sont français, mes tenues marocaines, pour moi, c'est exceptionnel !... Donc, je suis typiquement française, mais dans le prénom et par rapport aux parents, on est marocain !... » (F. Kadri).

Ce trouble de l'identité ne facilite pas les projets d'établissement, les choix résidentiels et professionnels, l'adoption d'une identité nationale unique. A être double, on en finit par être de nulle part, ce qui engendre hésitations et indécisions, incertitude et instabilité. La question, sans objet au départ pour les parents, prend du sens dans la mesure où elle devient cruciale pour les enfants. Les plus « balancés » sont ceux qui ont vécu suffisamment longtemps dans le pays des parents pour connaître de manière égale la langue et les façons de vivre des deux pays :

« Nous, on est dans la merde ! Les parents sont venus à un certain âge, ils passent leur vieillesse en France, et une fois qu'ils vont être à la retraite, je crois qu'ils vont rentrer en Algérie, dans le pays, tandis que nous, on a grandi dans le pays, on est balancé : on sait plus vraiment quoi faire. Bon, on est habitué en France... C'est pareil, en Algérie, avec tout ce qu'on entend, on sait plus où aller quoi ! Ça c'est dur ! » (M. Mostapha.)

Certains adolescents expérimentent des tentatives d'établissement au pays des parents qui se révèlent être rapidement des échecs. Cette mère algérienne en rend fort bien compte :

« Je connais pas mal de familles, ils sont rentrés définitivement, eh bien la moitié de leurs enfants ils sont revenus... s'installer, ils peuvent pas rester... La moitié, ils sont revenus ! » (Aïme Oudjedi.)

Beaucoup de ces jeunes, avertis de ces échecs, font le choix de la nationalité française, décision qui peut quelquefois déclencher une franche hostilité chez les parents. Nous rendrons compte ainsi d'un échange extrêmement tendu entre un père marocain et son fils qui, au-delà du choix de la nationalité française par le dernier, impliquait des choix de société et des jugements comparatifs sur les vertus respectives de la monarchie alaouite et de la république française. Il se trouve que ce garçon de 18 ans est l'aîné de la famille, ce qui explique sans doute l'enjeu de la querelle et le mécontentement du père.

Répondant à l'une de nos questions, ce jeune parle de sa démarche pour obtenir la nationalité française et affirme sa préférence pour des papiers français plutôt que marocains.

M. Ouazzani, interrompant son fils avec autorité : « Pourquoi ?

Le fils. — Déjà rien qu'à la douane, je me casserai pas la tête avec les douaniers. Ils tracassent les... (*une sonnerie de téléphone rend inaudible le mot*). Il faut leur donner un petit billet ou deux... Tous ceux qui sont nés en France, ils prennent tous la nationalité française, il n'y en a pas un qui prenne pas la nationalité française ! D'une, c'est pour le travail ici, pour travailler dans l'autre pays aussi... »

Le père dans une expression difficilement compréhensible fait référence au roi du Maroc, à la condition de sujets des Marocains.

Le fils. — Les droits de l'homme, il n'y a pas. Ils attrapent quelqu'un... on frappe pour rien !

Le père. — Pendant les vacances, tu as été frappé ? Faut pas raconter n'importe quoi ! D'abord à la douane : les vieilles dames qui ramènent du sucre d'Espagne... Chaque pays a des pauvres !

La discussion se transforme en dispute, s'y joint une voisine marocaine.

La nouvelle venue. — Faut pas raconter n'importe quoi ! (Elle est marocaine et « fière » de l'être.)

Le fils. — Ils ont l'habitude de voir des choses, eux, que nous on n'a pas l'habitude de voir. (Il garde un calme étonnant, malgré l'excitation de son père et de la voisine, alors que la mère ne dit rien...)

La voisine, qui couvre les protestations du père : « L'habitude, faut pas dire l'habitude, parce que toi, t'es nourri, logé, tu connais rien du tout, toi ! C'est pour ça que t'as l'habitude comme ça ! Mais ça, c'est pas bien, pour les enfants à nous ! On a habitude les enfants... zéro ! Faut que tu bosses, comme ils ont fait, eux ! » (Elle montre le père.)

Un certain nombre de parents, qui nourrissent d'ailleurs plus ou moins le projet de retour, freinent ainsi un type de décision auquel ils ne s'attendaient pas et dont le nombre s'accroît avec l'accès de ces jeunes gens à l'âge adulte. Dans la famille Tahri, tous les enfants sont de nationalité marocaine, bien qu'ils pourraient obtenir la nationalité

française. Mais la mère, très attachée à ses enfants et à l'unité de la famille, anticipe les conséquences fatales, de son point de vue - celui d'un très fort désir de retour au Maroc - , d'une nationalité française : l'interdiction d'un établissement au Maroc.

« Le jour où ils veulent rentrer au Maroc, ils ont leur passeport marocain, ils peuvent rester au Maroc, toujours... ils peuvent rester en France, s'ils veulent..., mais ils peuvent rentrer au Maroc. Mais s'ils ont leur nationalité [française] directement, ils ont pas le droit de rester au Maroc : trois mois, pas plus ! »

LES PERSPECTIVES D'AVENIR DES JEUNES

Après avoir cerné l'identité incertaine de ces jeunes, nous porterons l'attention sur leurs perspectives. Les projets des immigrés de la première génération, initialement inspirés, pour beaucoup d'entre eux, par l'idée du retour au pays d'origine, seront abordés dans le chapitre suivant. Il est à noter cependant que la perspective du retour se modifie elle-même, en relation avec l'avenir se dessinant pour leurs enfants, dans un horizon qui, se situant en Europe, ne franchit pas la Méditerranée. A la suite d'une présentation relativement succincte du niveau de formation de ces jeunes, qui a fait par ailleurs l'objet de recherches plus approfondies³, nous entrerons plus précisément dans les projets, souvent peu ébauchés et incertains, qu'envisagent ces jeunes tant sur le plan professionnel que familial et résidentiel.

Une différence assez sensible caractérise la réussite scolaire des enfants d'immigrés ayant une expérience urbaine préparatoire à l'émigration et ceux dont les parents viennent directement de la campagne. Alors que les premiers accèdent au lycée, les seconds sont orientés vers des formations professionnelles ouvrant à des emplois d'ouvriers. Le fils d'un immigré (M. Tazi), venu du Rif en 1982 à l'âge de 6 ans (il a 17 ans au moment de l'entretien), suit une formation de soudeur en chaudronnerie dans une branche où il estime les emplois plus nombreux qu'ailleurs. Freiné par le français, il a pris des cours pour progresser dans sa maîtrise et il croit aux diplômes pour l'accès au travail. Originaire de la même région, le fils aîné d'un autre immigré (M. Berkani) a cessé les études en cinquième, a fait des stages en mécanique auto, mais ceux-ci n'ont pas débouché sur un diplôme. Il occupait, au moment de l'entretien, un emploi sans charges patronales dans la livraison.

Bien qu'on ne puisse aucunement ériger cette constatation en généralité⁴, on note une réussite plus affirmée du côté des filles. La sœur du jeune ayant dû quitter le collège en cinquième y suit, sans retard, la classe de troisième, mais n'a pas la même confiance que son frère en la valeur des diplômes.

Un certain nombre de filles accèdent à l'enseignement supérieur. Dans une famille marocaine (Hassani), l'une des filles est étudiante en architecture à Rennes, ayant mieux réussi que ses autres sœurs qui ont des formations de secrétariat ou de couture. Dans une famille kabyle (Blidi), pourtant de condition extrêmement modeste, tous les enfants ont accédé aux études supérieures, encouragés par un frère aîné particulièrement persévérant, préparant lui-même un doctorat de sociologie. Sa sœur, inscrite en droit, a le projet de faire une maîtrise après la licence qu'elle achève.

³ C. Davault (1992), *Jeunes d'un grand ensemble : les enfants d'immigrés et les autres, des différences ?*, thèse de sociologie, Université de Nantes.

⁴ M. Tribalat (1995), *op. cit.*, p. 144 sq.

Certaines filles, parmi les familles enquêtées, préparent un cursus aussi prometteur : l'une d'entre elles (Samia Ouazzani, 17 ans) est en première, sans avoir d'idée trop précise de ce qu'elle fera plus tard, ayant cependant à un moment envisagé le droit. Une autre (L. Kassab), inscrite en première, fait la fierté de sa sœur, qui, après le décès de son père et le départ de sa sœur aînée, seconde étroitement sa mère : âgée de 17 ans, Latifa est en première A2 et n'a jamais redoublé : « C'est bien, hein ? je suis fière d'elle ! » (Sa sœur.) Non sans rapport avec le projet professionnel de son aînée, que celle-ci envisage dans le domaine de la couture, elle veut être photographe de mode. Sa sœur a dû pour sa part quitter l'enseignement à 16 ans, sans obtenir de diplôme. Elle rêve de devenir styliste, métier dont les frais de formation ne sont pas sans faire problème.

Si une majorité des enfants envisage son avenir plutôt en France, quelques-uns, quelquefois à titre d'expérience, d'autres fois parce qu'ils sont déçus des faibles possibilités d'intégration économique qui s'offrent à eux dans le pays d'accueil, le projettent au Maroc.

Occupant un emploi provisoire dans l'hôtellerie, la troisième d'une famille marocaine, Houria (20 ans), veut y retourner. Elle partage cette intention avec ses parents et d'autres sœurs, et à l'opposé du projet de son frère aîné, uni à une Française, qui veut rester en France. Les propos de son aînée, Rabia, montrent les hésitations qui traversent l'ensemble de la famille, sans qu'on puisse discerner avec netteté la nature des rapports de dépendance (affectifs, économiques...) qui lient les différents membres de la famille dans leurs atermoiements :

« Moi, j'aimerais bien avoir un appartement au Maroc, et pouvoir vivre ici pour l'instant encore, mais je crois pas que je vais rester toute ma vie ici, je sais que mes parents vont partir, je suis très collée à eux (*rires*), moi, je suis très très famille, j'ai 22 ans et je vis toujours avec mes parents... » (R. Tahri).

Pour le fils aîné (24 ans) de la même famille, le retour apparaît exclu. La relation matrimoniale qu'il entretient, vivant en concubinage avec une jeune femme française, et l'emploi qu'il occupe à l'aéroport, susceptible de promotion, mais nécessitant pour cela un déplacement à Marseille, sont autant de signes d'une intégration réussie et d'un retour au Maroc peu probable, malgré le désir de sa mère.

Animée d'une vigoureuse volonté d'indépendance vis-à-vis de son milieu familial, qui transparait en permanence dans son discours, Fatiha Kadri ne conçoit pas son avenir autrement qu'en Europe, étant prête à émigrer dans d'autres pays, mais situés en Europe cependant, pour trouver l'emploi qui conditionne sa prise d'autonomie :

« Impossible de retourner au Maroc ! Je ne peux pas, on y va déjà un mois ! Un mois, on est intrus. Dans ma propre maison, je suis intruse ! Inimaginable de pouvoir retourner vivre, déjà quand on y est, on est en tant que touristes, donc vivre : ce serait comme des Français qui viennent vivre au Maroc. Donc en France, c'est vrai que des fois, quand j'ai entendu parler qu'il y a beaucoup de boulot, enfin des débouchés de comptabilité en Allemagne, il est possible d'aller en Allemagne. Ça reste européen... » (F. Kadri).

Aux difficultés d'emploi rencontrées en France, les jeunes issus de l'immigration sont donc capables d'opposer des perspectives (illusaires ?) en Allemagne, aux États-Unis (L. Blidi), mais aussi au Yémen (A. Djilali) ou tout simplement, pour ce qui concerne

les enfants de Marocains, au Maroc. Sur ce plan les filles s'avèrent, d'ailleurs, plus entreprenantes que les garçons.

LES PROJETS RÉSIDENTIELS

Quant au projet résidentiel, il ne prend véritablement forme qu'en un moment du cycle de vie où se trouvent réalisées l'indépendance économique, conditionnée par des revenus suffisants, et, plus tardivement, la fondation d'une famille. Nous ne reviendrons pas sur les évolutions de celle-ci et la conception que développent les jeunes issus de l'immigration concernant la vie conjugale et le nombre des enfants. Nous laisserons de côté, par ailleurs, mais de façon provisoire, puisque cet aspect est principalement développé dans le chapitre suivant, la maison de retour, pour consacrer cette fin de chapitre au projet résidentiel que peuvent envisager, d'une part, les jeunes, lorsqu'ils l'expriment, d'autre part, certaines familles immigrées encore suffisamment jeunes pour ne pas considérer le hlm, à défaut de la maison de retour, comme l'issue de leur trajectoire résidentielle.

Plusieurs jeunes ne cachent pas leur plaisir de revenir au Maroc et de pouvoir y vivre. Une perspective comparable est également envisagée par cette jeune Marocaine (R. Tahri) qui dit son attachement à ses parents. Le frère et la sœur (18 et 17 ans) d'une autre famille formulent, quant à eux, un projet résidentiel fermement inscrit en France, qu'accompagne cependant l'idée de la résidence secondaire au Maroc.

Une femme immigrée (Mme Oujedi), ayant à peine la quarantaine, formule pour sa part le rêve impossible, faute de moyens, d'habiter en maison individuelle. A peine esquissé, ce rêve fait écho à cet espoir d'un couple relativement jeune (famille Essarahoui), qui dit l'impossibilité de faire machine arrière et de revenir au Maroc, mais précise un projet où se confondent l'aspiration des couches moyennes en France (une maison à la campagne) et la préservation d'aspects essentiels du mode de vie marocain qu'une longue partie du cycle de vie passé au Maroc a profondément ancrés dans la façon d'habiter.

Par le modèle résidentiel auquel il postule et celui qu'il bannit (la ZUP), par l'introduction compatible qu'y trouvent, dans l'aménagement intérieur (le salon marocain) et les équipements (le *hammam*), des fragments d'architecture « traditionnelle », ce projet construit un lieu d'intégration qui n'est en aucune manière l'expression d'une norme sociale ou d'un modèle architectural normatif, mais la formulation d'une solution résidentielle hybride conciliant les termes d'un intérieur domestique porteur de la culture d'origine et d'une inscription pavillonnaire péri-urbaine significative des tendances actuelles d'habitat de la société occidentale.

La passion, mise dans la description elle-même de ce projet, vaut tous les meilleurs commentaires :

La femme. — Mon rêve c'est d'avoir, c'est vrai, une superbe maison. Et ce qui me manque en France, c'est ça, c'est mon petit coin salon marocain... J'aimerais bien déménager pour que mes enfants aient d'abord chacun leur chambre, et d'une part, je voudrais avoir un salon-salle à manger, où je ferais, de toute façon, un coin marocain... C'est une partie de moi que je n'ai pas vécue assez longtemps, je crois ! Parce que jusqu'à l'âge de 13-14 ans, on vit, c'est l'adolescence, et on pense pas à tout ça et je l'ai pas assez vécu pour moi, qui suis maintenant ici...

Le mari. — Mon projet c'est d'aller habiter à la campagne ! Je suis né dans une grande ville, j'ai toujours vécu dans cette grande ville, mais maintenant j'ai plus ou moins horreur des grandes villes... mon rêve c'est d'aller habiter à la campagne ! Je trouve que c'est plus naturel, c'est le calme, c'est la tranquillité, c'est tout ! Comme ça on aura, peut-être, moins de problèmes... Ce que je demande le plus, c'est le *hammam*... Même, pour vous dire au Maroc, on entend pas beaucoup parler des kinés ! Les Marocains, il suffit qu'il a un rhume ou mal au dos, ou n'importe, il va au *hammam*... Il va dans la salle chaude... Au bout d'une heure, une heure et demie, on sort, on n'a pas besoin de kinés, ni rien ! (Famille Essarahoui.)

Cette famille, dont l'histoire de vie se partage entre un temps de résidence conséquent au Maroc et une entrée dans la vie adulte en France, exprime la situation d'indécision la plus notable : elle se traduit par un rêve résidentiel improbable, fortement marqué par le syncrétisme de son programme d'habitat en France. Il diffère sans doute du projet résidentiel de couples plus jeunes, ayant un temps d'acculturation proportionnellement beaucoup plus important en France. Ces familles n'existent à l'heure actuelle, à l'exemple de celles que nous avons pu trouver dans notre enquête, qu'en nombre restreint, mais elles sont vraisemblablement plus représentatives des comportements culturels qu'auront les jeunes issus de l'immigration lorsqu'ils se mettront en ménage. Les aménagements mobiliers comme les pratiques domestiques de ceux qui ont été rencontrés (familles Allouch et Mostapha) indiquent déjà l'esquisse d'un projet résidentiel aligné sur celui des familles françaises⁵, que le dégageant prévisible et annoncé (F. Kadri et F. Kassab) des unions majoritairement endogamiques renforcera vraisemblablement encore.

⁵ D. Pinson (1988), *Du logement pour tous aux maisons en tous genres*, Paris, Recherches-MELT.

Ce chapitre fait partie de l'ouvrage :

FAMILLES MAGHREBINES EN FRANCE, L'ÉPREUVE DE LA VILLE

(Ed. Rabia Bekkar, Nadir Boumaza, Daniel Pinson)

Presses Universitaires de France, 1999

Collection « Le Sociologue » (Georges Balandier)

SOMMAIRE

Introduction

PREMIÈRE PARTIE

Nantes, entre deux cultures, habiter la ville et la maison

(par Daniel Pinson)

CHAPITRE I. — *Émigrer, reformer une famille*

Avant l'émigration, l'exode rural

De grandes familles en décroissance

CHAPITRE II. — *Dans le logement*

Occupations hybrides

Alimentation bigarrée

Corps en liberté

Chapitre III. — *En ville, en société*

Voisinages interethniques

Au-delà du quartier

Les fêtes, lieux de réunion communautaire

La fréquentation des lieux publics

Chapitre IV. — *Acculturation occidentale*

Langue, culture, identité

Une identité trouble

Les perspectives d'avenir des jeunes

Les projets résidentiels

Chapitre V. — *La maison d'un retour improbable : grande demeure ou résidence secondaire ?*

Nomadisme prolongé et sédentarisation inachevée

La maison de retour comme projet économique et familial

Le retour certitude, hésitation, renoncement

La mutation en résidence secondaire

DEUXIÈME PARTIE

Lyon

habiter dans l'urbain et le quotidien des Algériens propriétaires

(par Rabia Bekkar)

Chapitre VI — *Espaces et pratiques culinaires*

Génération, goûts et pratiques

Lieux et manières de table

La préparation du repas le nomadisme

Une messe culinaire

Chapitre VII — *Le positionnement des femmes*

Une certaine idée de la féminité

Territoires des femmes

Les espaces intermédiaires : jardin, terrasse, véranda
Pratiques d'entretien

CHAPITRE VIII. — *Sphère privée : aménager, reformuler les lieux*

Le salon et la salle à manger

L'espace des enfants

Les espaces des soins corporels

Chapitre LX. — *Sphère privée, sphère publique : oppositions et gradations*

Les régions basses

Les régions hautes

Chapitre X. — *Les lieux repères du quotidien*

La maison : un conservatoire culturel ?

Mise en scène de l'altérité et rapports de voisinage .

La maison, espace-temps de la secondarité ?

Les pratiques de sociabilité et les sorties dans l'espace public

Lieux d'authenticité

Chapitre XI. — *Entre ici et là-bas : établissement en France et projet de retour*

Les stratégies résidentielles

Projets de retour et mobilisations familiales

Chapitre XII. — *Deux figures singulières*

Leïla ou la nécessité de penser l'ubiquité sociale ...

Malika, ruptures objectives, condamnations subjectives et (mais) hybridités culturelles

TROISIÈME PARTIE

Grenoble

approche comparative en Dauphine : Marocains et Kabyles

(par Nadir Boumaza)

CHAPITRE XIII. — *Deux situations migratoires*

Le logement dans le projet migratoire

Les familles marocaines : une mutation en cours ...

Les familles kabyles : la migration pérennisée

Le sens des trajectoires, l'impact sur la société d'origine et la fixation aux lieux

Chapitre XIV. — *Organisation et pratique de l'habitat*

Différenciations

Le dualisme dehors/dedans des Marocains

Le logement des Kabyles : la frontière est ailleurs ..

Au-delà du logement, le quartier

Le rapport à la ville : une pratique très commerciale

Conclusion